

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 19 juin 2024**

**Conseillers en exercice** : 11

**Conseillers présents** : 9

**Date de Convocation** : 12 juin 2024

**Absent excusé** : C. Bousardon pouvoir à C. Saillard, C. Brocard

**Secrétaire de séance** : D. Camelin

**Ordre du jour** :

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 24 avril 2024 qui est approuvé à l'unanimité.

**1. Délibération tarif eau**

Pour les travaux de la grande rue qui devraient débuter en 2025, l'obtention des subventions départementales concernant les réseaux d'eau fait l'objet d'une obligation tarifaire de l'eau assainie de 4 € minimum par m<sup>3</sup>. Nous devons donc augmenter de 0.15 € le m<sup>3</sup> d'eau potable pour atteindre ce montant minimum.

Le Conseil Municipal accepte de passer de 1.10 € à 1.25 € le m<sup>3</sup> pour la commune.

**2. Délégation de service public assainissement**

La commune d'Arbois, propriétaire de la station d'épuration qui récupère les eaux usées des communes d'Arbois, Montigny, Pupillin et Mesnay propose que ces 4 communes se groupent pour la future délégation de service public qui arrive à échéance au 20/04/2025. Après discussion et présentation des différents modes de gestion possible, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rester en Délégation de Service Public pour l'assainissement. La société Ingénierie CK est retenue comme assistant à maîtrise d'ouvrage et le devis correspondant d'un montant de 1 200,00 € HT est accepté à l'unanimité.

**3. Bureau de vote pour les élections législatives**

1<sup>er</sup> tour

8h00- 10h.30	C. Saillard	P. Drogrey	M. Gagneur
10h.30 – 13h.00	C. Pouillard	F. Pouillard	D. Vié
13h.00 – 15h.30	D. Camelin	C. Brocard	M. Etiévant
15h.30 – 18h.00	A. Labbez	S. Mignot	C. Bousardon

2<sup>ème</sup> tour

8h00- 10h.30	C. Saillard	P. Drogrey	M. Etiévant
10h.30 – 13h.00	C. Pouillard	D. Camelin	D. Vié
13h.00 – 15h.30	C. Bousardon	C. Brocard	M. Gagneur
15h.30 – 18h.00	A. Labbez	S. Mignot	G. Creuzot

#### **4. Journée citoyenne**

La journée citoyenne a lieu ce samedi 22 juin à partir de 8h.00. Rendez-vous à la mairie à 8h.00. Travaux prévus : entretien du Javel (tufs), cimetière, cour de l'école....

#### **5. Fête de MESNAY**

La fête aura lieu le samedi 29 juin 2024 à partir de 11h.30 aux Regains. L'apéritif est offert par la commune, un barbecue sera à disposition, une animation musicale est prévue et jeux divers l'après-midi.

#### **6. Questions diverses :**

- Devis tracteur : grosse panne sur le tracteur, un devis de 11 500 € a été reçu en mairie. Le Conseil Municipal s'interroge et décide de demander un devis pour l'achat d'un autre tracteur d'occasion plus récent et plus fonctionnel. Décision au prochain Conseil Municipal.
- Un devis a été demandé pour la maintenance du défibrillateur.
- Didier Camelin informe qu'il ne faut pas s'affoler de la présence des abeilles qui logent dans le clocher.
- SICTOM : une 2<sup>ème</sup> distribution de carte déchets aura lieu mardi 25 juin à la salle des fêtes de 16h.00 à 19h.00, pour ceux qui n'ont pas pu venir la première fois.
- Concernant l'emplacement des futurs molloks (contenaires) poubelles, le maire précise qu'ils sont prévus : bas de la rue Chamboz, rue du Ruisseau, rue des Nouvelles, rue Bardenet (abri bus), grande rue ( face monument aux morts), rue du 11 novembre, rue Basse (face rue des Iles) et rue de la Résistance.
- Gilles Creuzot signale que 2 boîtiers orange sont l'un cassé et l'autre ouvert rue du Clos Blanchot et rue de la Résistance. Une déclaration sera effectuée auprès d'Orange.
- Gilles Creuzot demande où en est le dossier « protection des captages » pour prendre enfin l'arrêté définitif et clôturer ce dossier : un point sera fait à la prochaine réunion de Conseil Municipal.
- Par ailleurs, il fait remarquer à nouveau les incohérences de la signalisation routière rue Basse. Le Conseil Municipal souhaite une limitation de vitesse à 30 km/h pour tout le village. Le Maire contactera l'agence routière afin de se mettre en conformité et avant de prendre un arrêté.
- Gilles Creuzot regrette le manque d'information sur l'évolution du dossier de la Reculée des Planches depuis juin 2023. Le Maire informe que des réunions prochaines auprès de la com com sont prévues pour avancer sur ce point.
- Le Conseil Municipal remercie les bénévoles : Marie-Claude et Serge Correia et Geneviève Masson pour leur aide au fleurissement et désherbage.

*Fin de séance*